



COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 19 juin 2013

Présents :

M. Gabriel Fournier- maire

MM Thierry Bellang, Patrick Leflaive, adjoints

MM Mmes Patrick Dévigne, Jean-Paul Dupont, Marguerite Mozzo, Marlène Gasser, Alexandre Tesnier conseillers

Absents : MM Gaume, M Masson et Mme Maréchal, excusés, M. Brochot,

Procurations : Jean Luc Gaume à Patrick Leflaive

David Masson à Thierry Bellang

Secrétaire de séance : M. Tesnier

Ordre du jour :

- 1 Comptes rendus de réunions
- 2 Remplacement d'un agent communal ayant fait valoir ses droits à retraite
- 3 Travaux
- 4 Délibérations
- 5 Questions diverses.

1 Compte rendus réunions :

Le Maire fait le compte rendu :

- d'une réunion organisée par les services de la Préfecture à Vignoles le 13 juin dernier, concernant les inondations. 53 communes ont déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
- du dernier conseil d'écoles. 103 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire. La réfection d'une salle de classe maternelle est programmée pendant les vacances scolaires. Divers autres travaux ont été demandés.
- d'une rencontre avec des techniciens ERDF, route de Chalon sur Saône concernant un souci avec des lampadaires d'éclairage public en contact avec le réseau BT.
- d'une rencontre à la Comm d'agglo ayant pour objet la mise en place d'une alternative dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- de sa rencontre avec un responsable de la plateforme ressources de la Comm d'agglo pour l'aménagement de placettes suite à l'opération Cœur de villages plus.
- de la réunion du 31 mai 2013 organisée sur la commune par l'AMF 21 ayant pour thème : « Emploi, logement : 2 exemples de lutte contre la précarité ».

Par ailleurs, le Maire évoque les points suivants :

- dégâts occasionnés sur les fils électriques du quartier du Maupas suite à l'orage du 13 juin dernier.
- modification des créneaux d'éclairage public à partir de début juillet ;
- inauguration de la STEP du 6/6/2013.
- rétrocession lotissement Terralys
- visite à Nuits St Georges d'un village bleu. (logements pour Séniors)

2 Remplacement d'un agent communal ayant fait valoir ses droits à retraite:

Le Maire rappelle que Mme Prévost a fait valoir ses droits à retraite au 1^{er} juillet prochain.

Le conseil municipal décide de confier son poste à Mme Courtois, adjoint des services technique à partir de cette même date en réadaptant son emploi du temps compte tenu qu'elle n'assurera pas le ménage de la mairie et que la bibliothèque municipale sera ouverte 1 heure de plus au public le mercredi.

3 Travaux :

- Lotissement Terralys :
 - 2 devis ont été reçus pour l'entretien des espaces verts, le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise Bidalot pour un montant TTC de 1 600 €.
 - le devis de l'entreprise NOIROT de Nuits St Georges reçu dans le cadre de la réfection du réseau d'eaux pluviales a été accepté pour un montant de 7 295.60 € TTC.
- Placette Cœur de Village Plus : le dossier, accompagné du compte rendu de Côte d'Or Tourisme a été confié à la Plateforme Ressources de la Comm d'agglomération. Le projet englobe l'aménagement de la place de l'église, de l'espace rue de la Créa, des bandes sur trottoir route de Beaune et du pont rue du Maupas.
- Les travaux de réhabilitation des logements communaux sont en cours, le Conseil Régional a attribué une subvention de 171 870 €.
- Débordement du Monpoulain : la Sous-Préfecture a pris connaissance du dossier.
- Travaux de désherbage : dans le cadre de l'adhésion de la commune à l'opération « Zéro Pesticide », un devis sera demandé pour du matériel permettant le désherbage thermique.
- Réfection terrain de basket et terrain de tennis : les travaux seront effectués entre le 20 juillet et le 10 août prochains.
- Abri bois tennis : le conseil municipal prend connaissance du devis qui s'élève à 12 981 € TTC.
- Cimetière : il a été plusieurs fois signalé le problème de débit d'eau.

4 Délibérations :

Délibération : 01-06-2013

Servitude ERDF/Commune BLIGNY LES BEAUNE

Le Conseil municipal, dans le cadre du projet Eolien, autorise Monsieur BELLANG Thierry à signer tout acte nécessaire en remplacement de Monsieur le Maire.

Délibération : 02-06-2013

Bail Madame Liliane BABOT

Le Maire fait savoir que les travaux de restauration du logement de type F3, situé 33 route de Beaune, sont terminés. Il fait part de la demande de Mme Liliane BABOT, de louer ces locaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de louer le logement désigné ci-dessus à Mme Liliane BABOT à compter du 1^{er} juin 2013 par bail.
- de fixer à 550 € le loyer mensuel à partir du 1/6/2013,
- de fixer la caution à 1 mois de loyer, soit 550 €,
- précise que le loyer fixé ci-dessus sera révisé automatiquement chaque année, à la date anniversaire du contrat, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers à cette même date.
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant au bail correspondant.

Cette délibération annule et remplace celle du 7 mai 2013.

Délibération : 03-06-2013

Bail Monsieur Alain JURY

Le Maire rappelle que le logement de type F5, situé à l'étage du Groupe scolaire, est toujours disponible. Il fait part de la demande de M Alain JURY, de louer ces locaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de louer le logement désigné ci-dessus à M. JURY à compter du 1^{er} mai 2013 par bail.
 - de fixer à 520 € le loyer mensuel à partir du 1/5/2013,
 - de fixer la caution à 1 mois de loyer, soit 520 €,
 - précise que le loyer fixé ci-dessus sera révisé automatiquement chaque année, à la date anniversaire du contrat, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers à cette même date.
 - d'autoriser le Maire à signer l'avenant au bail correspondant.
- Cette délibération annule et remplace celle du 9 avril 2013.

Délibération : 04-06-2013

Contrat entretien locaux communaux

Le Maire fait savoir que 4 devis ont été reçus dans le cadre de l'entretien des locaux de la mairie, de la salle des fêtes, de la salle de sports et de l'école maternelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- retient la proposition de la société L'Eclat 2000 de Crissey pour un montant de 18 159 € TTC ;
- accepte les termes du contrat
- autorise le Maire à signer les pièces nécessaires.
- prévoit une ouverture de crédits nécessaires par délibération modificative.

Délibération : 05-06-2013

Plan Local d'Urbanisme MERCEUIL :

Le Maire fait savoir que le conseil municipal de Merceuil, par délibération en date du 13 mai 2013, a arrêté le projet d'élaboration du PLU de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

Délibération : 06-06-2013

Décision budgétaire modificative n°2

Le conseil municipal prévoit les augmentations de crédits suivantes :

- cpte 61523	: curage fossé chemin des vaches	+ 675 €
- cpte 61523	: puisard rue entre deux velles	+ 2 275 €
- cpte 6283	: contrat nettoyage locaux	+ 18 060 €
- cpte 61521	: entretien espaces verts lotissement St Jacques	+ 1 600 €
- cpte 673	: remboursement ERDF	+ 78 €
- cpte 6541	: admission non-valeur	+ 2 686 €
- cpte 61523	: réfection eaux pluviales lotissement St Jacques	+ 7 296 €

5 Questions diverses :

Le Maire :

- Fait savoir que le Comité de Pilotage du RAM se réunira le 16 juillet 2013 à Vignoles.
- Fait part :
 - de l'invitation reçue à l'inauguration de la nouvelle station d'épuration le 6 juin prochain à 11 h.

- du rendez-vous avec l'APRR le 25 juin prochain concernant l'acquisition du terrain situé vers le lac et pour lequel la commune avait préempté.
- Transmet les remerciements de M et Mme Avenel pour les travaux de curage et de faucardage du fossé bordant leur propriété.

Le conseil municipal :

- Ne préempte pas pour la vente des propriétés cadastrées ZA 301 et 291, ZE 158 et 168, ZA 526. ZH 384.
- Donne un avis favorable à M et Mme MARGUIER à leur demande de passage sur les parcelles communales bordant les propriétés du Château et de M et Mme Ponard, sous réserve qu'un engagement de participation aux travaux d'entretien de cet accès soit établi.
- Ne donne pas suite à une demande de participation de la commune aux frais de déroulement du BAFA.
- Autorise le Maire à utiliser l'assistance juridique souscrite par la commune suite aux recours reçus dans le cadre de l'approbation du PLU.
- Charge Thierry Bellang de faire établir des devis pour la mise en place de buse dans le fossé de la Garenne. Il serait proposé une participation tripartite. Le Maire rencontrera le Président de l'Association Foncière.
- Prend connaissance :
 - du courrier de résiliation de Bail à la date du 3/9/2013 transmis par Mlle Perrin occupant le logement situé au groupe scolaire.
 - Du montant des subventions attribuées aux associations du village par le conseil général dans le cadre du Fonds d'Aide à la Vie Associative.
 - D'une invitation de la Paroisse dans leurs nouveaux locaux.
 - Du courrier de Marie Reintz informant de son action « Zumba » le 2 juillet prochain au profit de « Nathan, 83 jours trop tôt ».
- Accepte le devis de PUBLITOUT d'un montant de 80 € HT pour la confection d'une plaquette de visite à l'église, et donne un avis favorable à la commande de plaquette relatant l'histoire du village et de l'église.
- Organise le déroulement des festivités du 14 juillet.
- Ne donne pas suite à une demande de participation au Téléthon.
- Fixe le prochain conseil au 16 juillet 2013.

A Bligny les Beaune, le 8 juillet 2013
Le Maire,
G. FOURNIER